

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
09/03/2021

Dossier complet le :
09/03/2021

N° d'enregistrement :
2021-0183

1. Intitulé du projet

CENTRE CULTUREL ET CULTUEL DE SOISSONS

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

A.C.I.S

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MR MKADMI

RCS / SIRET

3 8 8 5 9 6 9 2 6 0 0 0 1 3

Forme juridique ASSOCIATION CULTURELLE

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
2ème catégorie	Etablissement type « V » avec salles d'activités de type R, L, S et W

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

LE PROJET CONSISTE A CONSTRUIRE UN CENTRE CULTUREL ET CULTUEL DANS LA VILLE DE SOISSONS
IL YA PAS DE TRAVAUX DE DEMOLITION

4.2 Objectifs du projet

Cette construction a pour objectif la création d'un lieu de culte digne de ce nom et répondant à toutes les normes sanitaires et sécuritaires en vigueur dans le cadre d'accueil de public. En effet, ce lieu à vocation associatif, pourra répondre à toute personne de confession musulmane de pratiquer son culte dans de bonnes conditions. Par ailleurs, ce lieu sera un échange pour les soissonnais de toute horizon souhaitant s'associer à divers ateliers culturels. Les différentes communautés religieuses de l'arrondissement pourront s'y réunir afin de mettre en commun leurs connaissances pour un partage et la construction d'un monde meilleur basé dans le respect et la tolérance de chacun.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le présent projet concerne la construction d'un centre Culturel et Culturel sur un terrain sis avenue Raymonde Fiolet à Soissons.

Le projet est constitué de deux volumes simples, l'un culturel à R+1 et l'autre culturel à R+2, séparés par une cour intérieure. Les encadrements des porches seront habillés avec de la pierre agrafée de 3 cm d'épaisseur suivant un calepinage de la façade (Ton blanc cassé, et beige clair). Les façades en générale seront habillées en enduit projeté finition gratté (Ton blanc cassé, et beige clair).

Les menuiseries extérieures en aluminium (RAL 8014) de couleur Brun sépia en double vitrage.

Les allèges des fenêtres seront bardées de plaques de cuivre perforés.

Le bâtiment sera construit d'une façon traditionnelle, la structure porteuse sera en BA, ainsi que les Planchers, les éléments verticaux seront en voile BA.

La couverture du bâtiment en toit terrasse à faible pente, recouverte d'un complexe isolation/étanchéité auto protégé de couleur claire.

Revêtement enduit ton pierre claire. Un revêtement que l'on retrouvera sur la totalité des façades et des clôtures.

La toiture sera traitée en étanchéité multicouche avec un revêtement végétalisé des deux parties, et des dalles sur plots sur la partie terrasse accessible du R+1 autour de la cour.

La salle de prière sera couronnée d'une coupole en verre sur ossature métallique.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Ce nouveau lieu sera composé de 2 phases :

L'une réservée à la pratique du culte de la religion musulmane. Et, la seconde sera composée d'un volet culturel ouvert à tous. Dans ce volet, les associations pourront échanger, mettre en place des projets communs tel que l'atelier d'apprentissage de la langue arabe, de cours de soutien scolaire et diverses activités culturelles et artistiques.....

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	5051m ²
Surface créée	1693,01m ²
Stationnement public	112
Espaces verts	1567 m2

4.6 Localisation du projet
 Adresse et commune(s)
 d'implantation

AVENUE RAYMONDE FIOLET
 02200 SOISSONS

Coordonnées géographiques¹ Long. 0 3° 3 2' 6 4 " 76 Lat. 4 9° 3 6' 6 2 " 32

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?

En zone de montagne ?

Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?

Sur le territoire d'une commune littorale ?

Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?

Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?

Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une célimitation ?

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à SOISSONS

le, 21/12/2020

Signature



PC04 : NOTICE PAYSAGERE
Construction d'un Centre
Culturel et Cultuel Musulman
Avenue Raymonde Fiolet
02200 Soissons

Maître d'Ouvrage :

Association Culturelle et Islamiques de
Soissons
(A.C.I.S)

PERMIS DE CONSTRUIRE

L'objet de la présente demande est l'obtention d'un permis de construire pour la construction du centre culturel et culturel sis avenue Raymonde Fiolet 02200 Soissons. Cette nouvelle création immobilière recevant du public « ERP », sera constituée de deux parties ; l'une culturelle et l'autre culturelle, elle occupera les parcelles sises Avenue Raymonde Fiolet 02200 Soissons.

Maître d'Ouvrage
Association Culturelle et Islamique de
Soissons (A.C.I.S.)
Avenue Raymonde Fiolet
02200 Soissons
Représentée par son Président
Monsieur MKADMI

Architecte
Monsieur DRIDI Naoufel
178 Rue de Pessac
33000 Bordeaux
Architecte DPLG

PROGRAMME

Ce projet implanté dans l'axe de l'avenue Raymonde Fiolet, est entouré d'un environnement pour parti existant, et pour parti en devenir.

Ce nouveau bâtiment sera en R +2 avec un niveau de sous-sol.

Il formera un ensemble comprenant 2 parties : une partie Culturelle à l'entrée de la parcelle, et une partie Cultuelle au fond de la parcelle.

PARTIE CULTURELLE :

Comportant au rez-de-chaussée, 1 hall d'entrée 01, 1 salle polyvalente, 1 bibliothèque, 1 salle de cours, 1 bureau, et 1 sanitaire PMR.

Comportant au 1^{er} étage, 4 salles de cours, 1 bureau, et 1 bloc sanitaire.

PARTIE CULTUELLE :

Comportant au rez-de-chaussée, 1 hall d'entrée 02, 1 hall 03, 1 salle de prières 01, 1 bureau de l'Imam, 1 local sonorisation, 1 bureau et 2 blocs sanitaires.

Comportant au 1^{er} étage, 1 salle de prières 02, et 1 hall 04.

Comportant au 2^{ème} étage, 1 salle polyvalente, et 1 hall 05.

PARTIE INTERMEDIAIRE :

Cour intermédiaire sur dalle sur plots.

SERVICES GENERAUX :

Comportant au sous-sol, 1 parking, trois locaux techniques, 1 cuisine, 1 chaufferie.

Les parties communes seront constituées de 6 escaliers de secours, d'un ascenseur, de 4 blocs sanitaires, d'un parking au sous-sol, de locaux techniques au sous-sol, de halls, d'une cour, ainsi que les dégagements au rez-de-chaussée et aux étages.

SURFACES DE PLANCHER

Surface terrain :	5051,00 m ²
Surface de plancher du Centre Culturel et Cultuel:	1693,01 m ²

Répartition des surfaces de plancher :

Sous-sol / Parking +locaux techniques	1472,51 m ²
RDC:	989,21 m ²
1er étage:	489,66 m ²
2ème étage:	214,14 m ²

SECURITE ET DEGAGEMENTS

Voir la notice de sécurité ci-jointe établie par l'architecte concernant l'effectif, les sorties de secours, les dégagements, le désenfumage, le classement de l'établissement en ERP et les caractéristiques des matériaux.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Voir la notice d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ci-jointe établie par l'architecte concernant l'accès au bâtiment, le stationnement, l'ascenseur, les circulations horizontales et verticales, les sanitaires, les refuges,...

ESPACES VERTS

Les espaces libres en gazon existant seront remplacés par de nouveaux espaces engazonnés. Un espace vert de 1567 m² et des toits terrasses végétalisés de 812m², des arbres réimplantés et d'autres à créer.

Le projet consacrera de nouveaux espaces libres en gazon plantés sur terre pleine de 1567 m², ils représentent 31% de la surface totale de la parcelle.

Ces nouveaux espaces seront localisés en partie sur la rue la façade sur avenue, le long de la façade Est, et pour la plupart le long du parking aérien, afin de l'agrémenter.

Les espaces libres, plantés à raison d'un arbre au minimum pour 200 m², le projet prévoit **40 nouveaux arbres à planter dont 21 arbres de remplacement des anciens arbres abattus en raison de la réalisation de la construction : 05 Cerisiers (hauteur entre 6 à 10m, diamètre=25 cm), 09 Pommiers (hauteur entre 10 à 15m, diamètre=25 cm), 4 Noisetiers (hauteur entre 3 à 6m, diamètre=20 cm), 13 Catalpas (hauteur entre 2.50 à 3m, diamètre =40 cm), 8 Sapins hauteur entre 0.60 à 10m, diamètre =20 cm) (Voir le plan de masse)**

Une toiture auto-protégé avec une finition jardin, constitué d'un isolant, Soprafix stick, Elastophène Flam, Ardoisé Fe, Voile Flashing 2 couches, Résine Butimeuse Flashing, Paillettes d'ardoise finition jardin.

La terrasse de la cour centrale est composée de dalles sur plots

PARKING

Le projet prévoit 80 places de stationnement à l'air libre à l'ouest de la parcelle dont deux places seront réservées aux PMR.

Au parking du sous-sol de l'établissement le projet prévoit 30 places de parking dont une place est réservée au PMR.

Afin de faciliter la circulation dans le parking au sous-sol, celui-ci sera équipé d'une porte basculante automatique couplée à une installation de feux rouge et vert, ainsi que de miroirs.

L'entrée et la sortie du parking se feront par l'avenue Raymonde Fiolet.

Un abri vélo de 22,05m² (7,01mx3,15m) à l'entrée Est de la parcelle sera équipé pour accueillir les visiteurs du centre.

GESTION DES DECHETS

Un local de « Om et tri sélectif » à l'air libre de 4 m² à l'entrée secondaire sera destinée à l'ERP cultuel et culturel.

LOCAL VELO

Un abri vélo de 22,05m² (7,01mx3,15m) à l'entrée Est de la parcelle sera équipé pour accueillir les visiteurs du centre.

Le local vélo est élevé sur deux poteaux en béton, et un mur dans la continuité du muret de clôture, ce mur aura la même teinte que le reste du muret (teinte pierre), la toiture en bac acier de teinte tuile rouge avec une pente légère.

ALTIMETRIE DE REFERENCE

La référence altimétrique du projet de construction du centre culturel est définie par le terrain naturel établi à la cote 47,40 NGF, selon les plans géométriques.

Celui-ci est localisé sur l'ensemble des plans sous la référence : TN : 47,40 NGF. 47,40 NGF correspond à notre niveau 0,00 architecture.

NIVELLEMENT / RESEAUX / BRANCHEMENTS

Uniquement le sous-sol/parking projeté sera réalisé sous la cote du terrain naturel.

Un réseau d'eaux pluviales sera mis en place et raccordé au collecteur principal côté avenue Raymonde Fiolet, de même que les eaux usées, les eaux vannes, les réseaux électriques, les réseaux téléphoniques, l'adduction en eau potable et le gaz.

La puissance de raccordement électrique du bâtiment sera celle d'un tarif jaune, à savoir 42 KVA.

La rétention et le stockage des eaux de pluies se feront sur le toit du nouveau bâtiment et dans un bassin de rétention du côté Ouest de la parcelle, toutes les descentes d'eau pluviales auront des limiteurs de débit.

FOSSE A HYDROCARBURES

Afin d'éviter toutes pollutions du réseau communal, une fosse à hydrocarbures sera réalisée dans le parking aérien et le parking couvert du sous-sol.

CLOTURE EN LIMITE SEPARATIVE

La clôture sur rue et la limite séparative de 2,00 m de hauteur sera composée d'un mur en bahut de 76 cm de teinte pierre surmonté d'un barreaudage métallique de 1,15 m de teinte brun sépia (Ral 8014).

La clôture donnant sur l'allée piétonne publique est de même nature que le reste de la clôture du projet.

Les accès piétons des fidèles se feront principalement sur l'avenue Raymonde Fiolet. Trois portails en aluminium de teinte Brun Sépia (ral 8014) sur l'avenue Raymonde Fiolet.

Un portillon sur l'avenue et un autre du côté de la rue piétonne seront en aluminium de teinte Brun Sépia (ral 8014)

VOLET PAYSAGER

A/ PROJET ARCHITECTURAL ET INTEGRATION

Le terrain possède une forme trapézoïdale, une seule façade urbaine donnant sur l'avenue Raymonde Fiolet, et le reste des façades sont mitoyennes à vue d'œil il ne présente aucune dénivellation particulière, il est situé au Sud de la commune à quelque minutes du centre-ville, à proximité immédiate des ensembles structurant la ville que sont l'hôtel de ville, les écoles, les commerces, le sports, le logement collectif, et individuel (Quartier de Chevreux)...

A trois cent mètre à vol d'oiseau du parc des Moulins (Zone administrative et commerciale).

Nous avons voulu inscrire ce projet dans la démarche générale de la ville de Soissons qui associe l'expressivité architecturale et la qualité environnementale et paysagère.

L'objectif de ce projet fut de concevoir un organisme possédant à la fois un cœur et un cerveau.

Ainsi, le cœur de ce projet sera dédié à l'espace culturel et le cerveau, quant à lui, sera dédié à l'espace culturel, étant connu dans la religion musulmane que le cœur est le siège de la foi.

Ainsi, ce projet qui verra la création du Centre Culturel et Culturel Musulman de Soissons, compte 2 espaces : l'espace culturel et l'espace culturel. 7/9

L'espace culturel, ouvert au grand public par ses salles de cours, sa salle polyvalente, et sa bibliothèque, se développera dans la totalité des niveaux du RDC au 1^{er} étage, accentuant ainsi le désir d'ouverture, de dialogue et de rencontre.

L'espace culturel, quant à lui, sera un symbole de calme et de sérénité, réservé à l'adoration et au recueillement. Cet espace se développera au RDC pour ce qui est des hommes et au 1^{er} étage (Mezzanine) pour ce qui est des femmes, « élevant ainsi par la même occasion la position de la femme par rapport à celle de l'homme ».

La salle polyvalente du R+2 du bâtiment culturel sera exploitée occasionnellement pour des cérémonies religieuses.

L'aspect extérieur de ce bâtiment se veut volontairement calme, doux et apaisant.

La façade principale avenue Raymonde Fiolet se veut discrète et souple par sa forme, invitant le public curieux à suivre le parvis afin de découvrir l'entrée principale de l'espace culturel et cultuel.

La transparence sur la façade principale participe à cette invitation à l'ouverture et à la communication. Les grandes ouvertures permettront de découvrir tous les espaces dédiés à l'espace culturel.

De même que la transparence sur la façade donnant sur les deux salles de prières assure un éclairage naturel, les perspectives et les profondeurs, elles, permettent aussi aux fidèles de se recueillir dans un cadre agréable.

Le grand volume de la salle de prière sera couvert d'une coupole en verre sur ossature métallique (Ral 8014) donnant ainsi l'effet d'une « lumière venant du ciel ».

Les deux entrées sur les façades Est et Ouest donnant sur une cour centrale qui est un espace tampon qui lie et sépare les deux volumes culturels et culturels par son portique rectangulaire.

Il n'y aura pas d'inscription sur les façades Nord-Ouest et Sud-Est.

B/ MATERIAUX

La façade principale sera habillée avec de la pierre agrafé de 3 cm d'épaisseur suivant un calepinage de la façade (Ton blanc cassé, ou beige clair).

Revêtement mural constitué de plaques de pierre fixées à un support stable par des agrafes ; celles-ci sont enrobées dans un polochon de mortier, dans l'épaisseur de la lame d'air ventilée ménagée entre le revêtement et le support.

Les autres façades seront enduites avec une teinte blanc cassé ou beige clair avec de teintes ocre sur des encadrements de grandes baies ou portes d'entrées.

Les menuiseries extérieures en aluminium (RAL 8014) de couleur Brun sépia en double vitrage.

Une verrière sur le toit du hall 02 en aluminium (RAL 8014) de couleur Brun sépia en double vitrage.

Le bâtiment sera construit d'une façon traditionnelle, la structure porteuse sera en BA, ainsi que les Planchers, les éléments verticaux seront en voile BA.

La couverture du bâtiment en toit terrasse à faible pente, recouverte d'un complexe isolation/étanchéité auto protégé de couleur claire.

Revêtement enduit ton pierre claire. Un revêtement que l'on retrouvera sur la totalité des façades des murs de clôture, Sable clair T.20 de PAREXLANKO.

La terrasse accessible du R+1 entourant la cour centrale et liant les deux bâtiments sera recouverte de dalles sur plots de teinte claire.

Le sol du parking est constitué de l'enrobé, les places du stationnement en dalles engazonnés, les parvis les entrées et les cheminements autour du bâtiment en pavé de terre cuite, le reste du terrain en gazon.

Fait à Soissons le 09 novembre 2020

Mr Naoufel DRIDI
Architecte DPLG

DRIDI NAOUFEL
architecte DPLG
N° national 043551
Tél: 0665500207

Annexes :

Annexe 1 : Liste des plans.

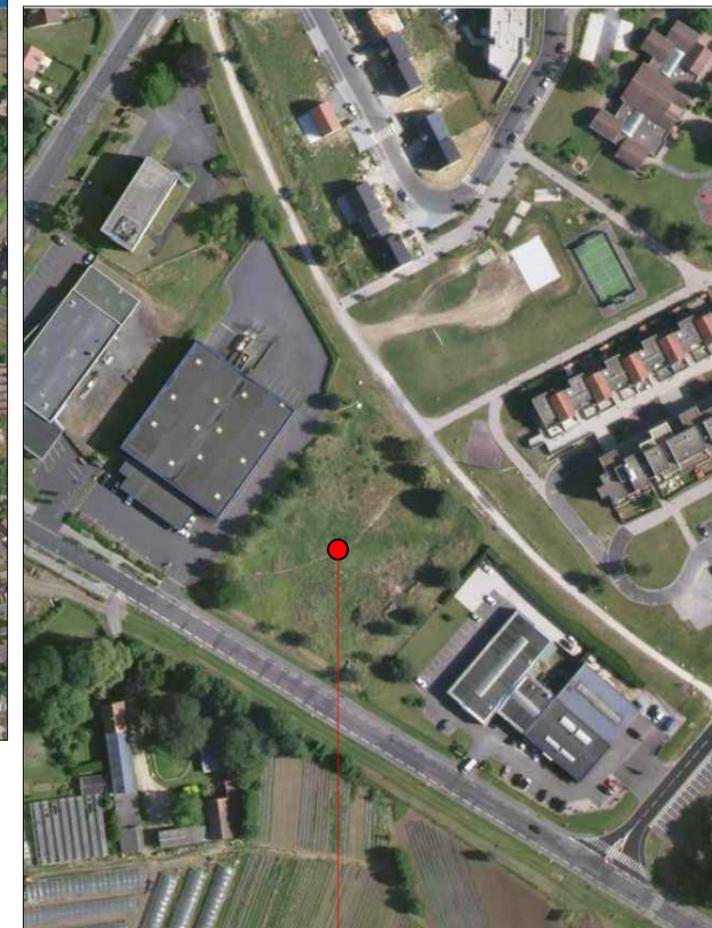
ANNEXE 1 : LISTE DES PLANS

Voici la liste des documents fournis pour la demande de permis de construire du Centre Culturel et Culturel des Musulmans de Soissons :

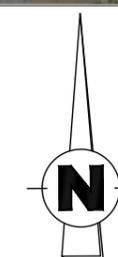
Numéro	Intitulé du document
PC 01	Plan de situation
PC 02-01	Plan de masse et de toiture Projet
PC 02-02	Plan de VRD
PC 03	Coupe schématique sur le terrain et la construction
PC 04	Notice paysagère
PC 05-01	Façade Sud-Ouest et Nord-Est Ech : 1/ 125è
PC 05-02	Façade Nord-Ouest et Sud-Est : Ech : 1/ 200è
PC 05-03	Plan du sous-sol : Ech : 1/ 175è
PC 05-04	Plan du RDC : Ech : 1/175è
PC05-05	Plan du R+1 : Ech : 1/175è
PC05-06	Plan du R+2 : Ech : 1/175è
PC05-07	Plan local vélo et local poubelle
PC05-08	Plan et élévation de la clôture sur Rue
PC06	Insertion paysagère
PC07	Photos environnement proche
PC08	Photos environnement lointain
PC39	Notice d'accessibilité
PC40	Notice de sécurité
CERFA	13409-06
CERFA	PC39- PC40
AT-PIECE 04-01	Plan de masse- sécurité et accessibilité
AT-PIECE 04-02	Façades sur rue et arrière- sécurité et accessibilité
AT-PIECE 04-03	Façades latérales- sécurité et accessibilité
AT-PIECE 05-01, 08-01	Plan du sous-sol- sécurité et accessibilité
AT-PIECE 05-02, 08-02	Plan du RDC- sécurité et accessibilité
AT-PIECE 05-03, 08-03	Plan du R+1- sécurité et accessibilité
AT-PIECE 05-04, 08-04	Plan du R+2- sécurité et accessibilité



Soissons (l'Aisne)
 Sise: Avenue Raymonde Fiolet
 Parcelle: N° AZ 203, 241.
 Surface Total = 5051 m²



Situation des parcelles
 concernées par le projet



A.C.I.S

Maître d'ouvrage
 38, Avenue de Pasly
 02 200 - SOISSONS
 TEL: 05.40.05.40.65
 MOB: 06.65.50.02.07
 Mail: naodridi@yahoo.fr

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE CONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUEL ET CULTUREL A SOISSONS

Avenue Raymonde Fiolet
 02200 Soissons

Naoufel DRIDI

Architecte D.P.L.G.
 26, Chemin de la Brède
 33 560 - SAINT EULALIE
 TEL: 05.40.05.40.65
 MOB: 06.65.50.02.07
 Mail: naodridi@yahoo.fr

PC01: PLAN DE SITUATION

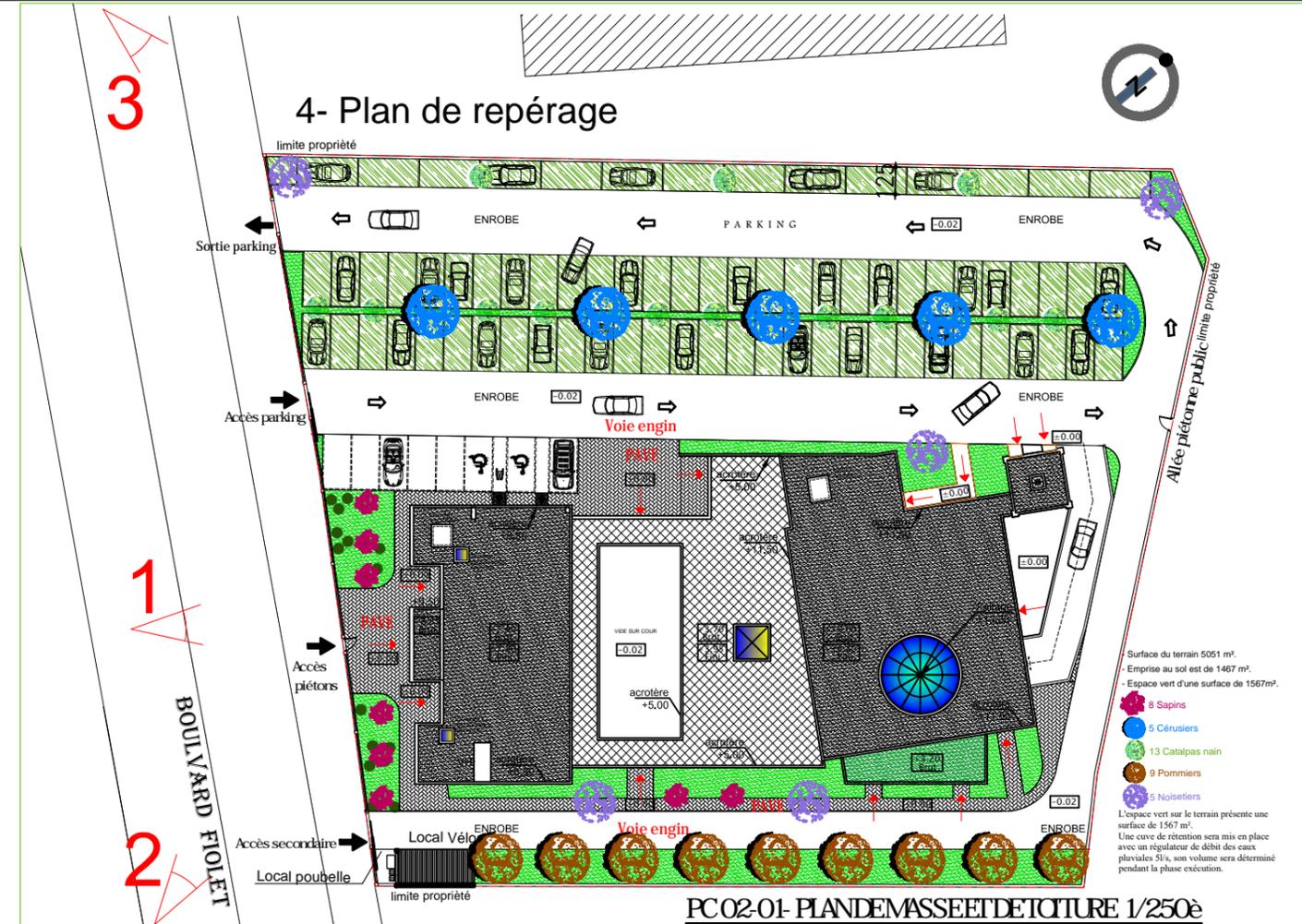
Echelle: 1/5000è - 1/2000è



1- Environnement proche



2- Environnement lointain



3- Environnement lointain

DRIDI NAOUFEL
 architecte DPLG
 N° national 043551
 Tél: 0665500207

Naoufel DRIDI Architecte D.P.L.G. 26, Chemin de la Brède 33 560 - SAINTE EULALIE TEL: 05.40.05.40.65 MOB: 06.65.50.02.07 Mail: naodridi@yahoo.fr	DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE CONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUEL ET CULTUREL A SOISSONS Avenue Raymonde Fiolet 02200 Soissons	A.C.I.S Maître d'ouvrage 38, Avenue de Pasly 02 200 - SOISSONS TEL: 05.40.05.40.65 MOB: 06.65.50.02.07 Mail: naodridi@yahoo.fr	Echelle: - 09/11/ 2020	Repérage photos Enviro. proche et enviro. lointain	PC07 PC08	13



PC06- VUE DU PROJET DU COTE DROIT DU TERRAIN APRES INSERTION



PC06- VUE DU PROJET DU COTE GAUCHE DU TERRAIN APRES INSERTION



PC06- VUE DU TERRAIN DU COTE DROIT AVANT INSERTION

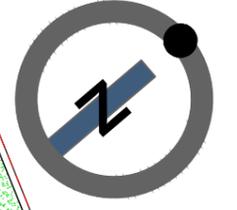


PC06- VUE DU TERRAIN DU COTE GAUCHE AVANT INSERTION

DRIDI NAOUFEL
architecte DPLG
N° national 043551
Tél: 0665500207

<p>Naoufel DRIDI Architecte D.P.L.G. 26, Chemin de la Brède 33 560 - SAINTE EULALIE TEL: 05.40.05.40.65 MOB: 06.65.50.02.07 Mail: naodridi@yahoo.fr</p>	<p>DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE CONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUEL ET CULTUREL A SOISSONS Avenue Raymonde Fiolet 02200 Soissons</p>	<p>A.C.I.S Maître d'ouvrage 38, Avenue de Pasly 02 200 - SOISSONS TEL: 05.40.05.40.65 MOB: 06.65.50.02.07 Mail: naodridi@yahoo.fr</p>	<p>Echelle: - 09/11/ 2020</p>	<p>INSERTION PAYSAGERE</p>	<p>PC06</p>	<p>12</p>
--	--	--	-----------------------------------	--------------------------------	-------------	-----------

3



DRIDI NAOUFEL
architecte DPLG
N° national 5043551
Tél: 0665500207

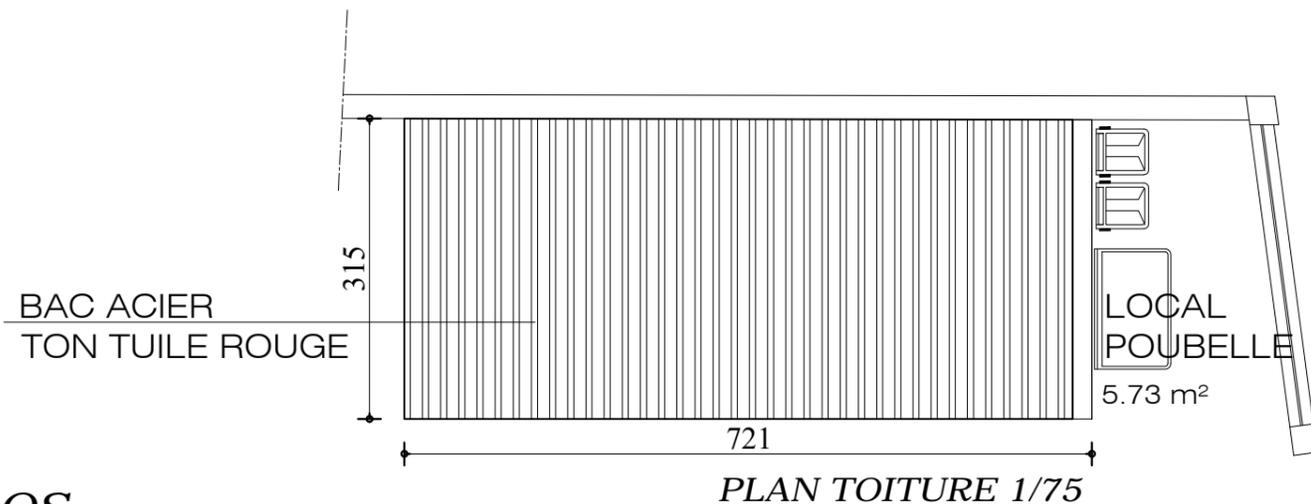
- Surface du terrain 5051 m².
- Emprise au sol est de 1467 m².
- Espace vert d'une surface de 1567m².

- 8 Sapins
- 5 Cérusiers
- 13 Catalpas nain
- 9 Pommiers
- 5 Noisetiers

L'espace vert sur le terrain présente une surface de 1567 m².
Une cuve de rétention sera mis en place avec un régulateur de débit des eaux pluviales 5l/s, son volume sera déterminé pendant la phase exécution.

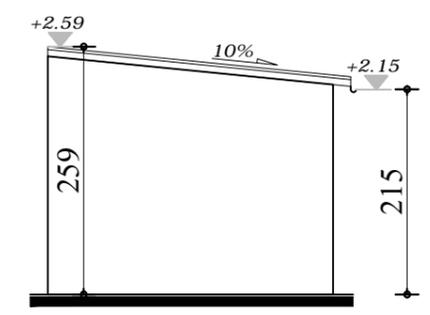
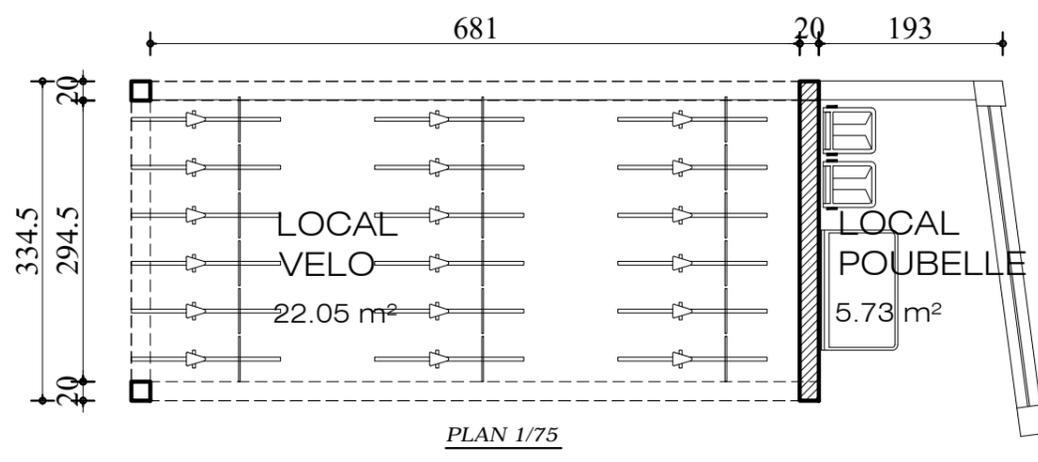
BOULEVARD FIOLETT

2

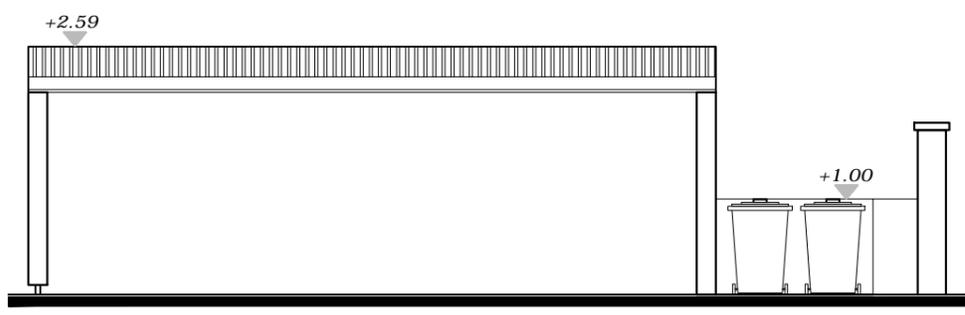


ABRI VELOS

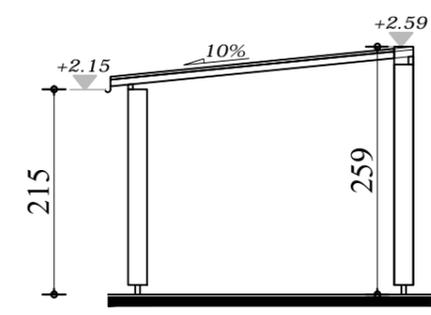
LOCAL POUBELLE



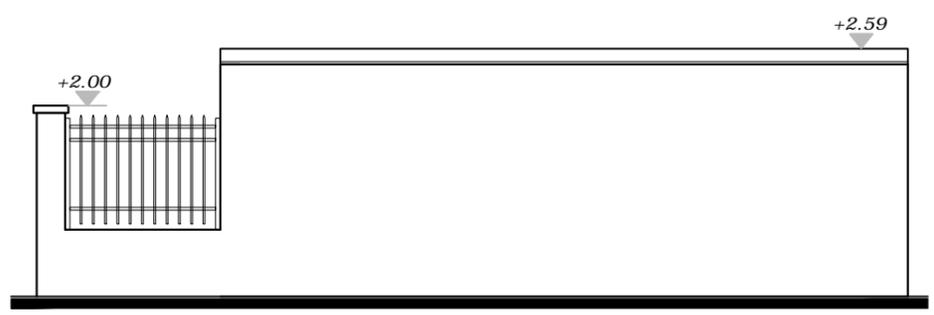
FACADE GAUCHE 1/75



FACADE AVANT 1/75



FACADE DROITE 1/75



FACADE ARRIERE 1/75

Naoufel DRIDI
 Architecte D.P.L.G.
 26, Chemin de la Brède
 33 560 - SAINT-EULALIE
 TEL: 05.40.05.40.65
 MOB: 06.65.50.02.07
 Mail: naodridi@yahoo.fr

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
CONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUEL ET CULTUREL A SOISSONS
 Avenue Raymonde Fiolet
 02200 Soissons

A.C.I.S
 Maître d'ouvrage
 38, Avenue de Pasly
 02 200 - SOISSONS
 TEL: 05.40.05.40.65
 MOB: 06.65.50.02.07
 Mail: naodridi@yahoo.fr

Echelle: 1/75è
 09/11/ 2020

ABRI VELO ET POUBELLE PC05-07 14



PIECES GRAPHIQUES

- PC01: PLAN DE SITUATION
- PC02-01: PLAN DE MASSE ET DE TOITURE PROJET
- PC02-02: PLAN DE VRD
- PC03: COUPE SUR LE TERRAIN ET LES CONSTRUCTIONS
- PC05.01: FACADES NORD-EST ET SUD-OUEST
- PC05.02: FACADES NORD-OUEST ET SUD-EST
- PC05.03: PLAN DU SOUS-SOL
- PC05.04: PLAN DU RDC
- PC05.05: PLAN DU R+1
- PC05.06: PLAN DU R+2
- PC05.07: PLAN LOCAL VELO ET POUBELLE
- PC05.08: PLAN DE CLOTURE
- PC06: INSERTION PAYSAGERE
- PC07: PHOTO ENVIRONNEMENT PROCHE
- PC08: PHOTO ENVIRONNEMENT LOINTAIN

- ECHELLE: 1/5000° & 1/2000°
- ECHELLE: 1/250°
- ECHELLE: 1/250°
- ECHELLE: 1/250°
- ECHELLE: 1/125°
- ECHELLE: 1/200°
- ECHELLE: 1/175°
- ECHELLE: 1/175°
- ECHELLE: 1/175°
- ECHELLE: 1/175°
- ECHELLE: 1/75°
- ECHELLE: 1/200°
- ECHELLE: 1/Sans
- ECHELLE: 1/Sans
- ECHELLE: 1/Sans

PIECES ECRITES

- PC04: NOTICE PAYSAGERE
- CERFA 13409-06
- CERFA PC39- PC40
- PC39: NOTICE D'ACCESSIBILITE
- PC40: NOTICE DE SECURITE

DRIDI NAOUFEL
 architecte DPLG
 N° national: 043551
 Tél: 0665500207

Naoufel DRIDI
 Architecte D.P.L.G.
 26,Chemin de la Brède
 33 560 - SAINTE EULALIE
 TEL:05.40.05.40.65
 MOB:06.65.50.02.07
 Mail: naodridi@yahoo.fr

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
CONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUEL ET CULTUREL A SOISSONS
 Avenue Raymonde Fiolet
 02200 Soissons

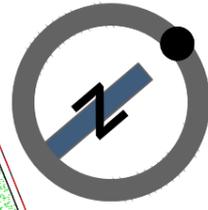
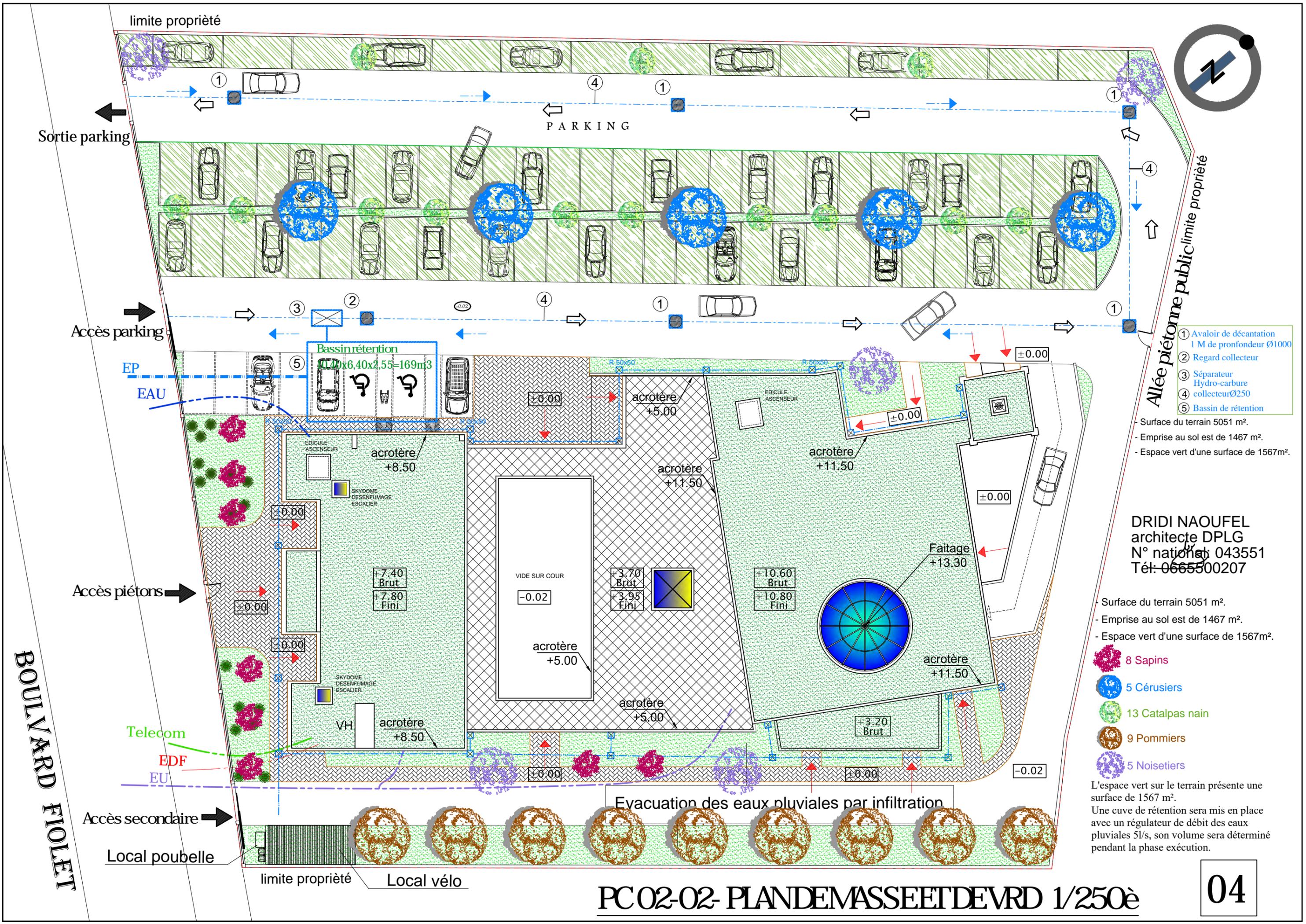
A.C.I.S
 Maître d'ouvrage
 38,Avenue de Pasly
 02 200 - SOISSONS
 TEL:05.40.05.40.65
 MOB:06.65.50.02.07
 Mail: naodridi@yahoo.fr

Echelle: -

09/11/ 2020

PAGE DE GARDE

IMAGES 01



- ① Avaloir de décantation 1 M de profondeur Ø1000
- ② Regard collecteur
- ③ Séparateur Hydro-carbure collecteur Ø250
- ④ collecteur Ø250
- ⑤ Bassin de rétention

- Surface du terrain 5051 m².
 - Emprise au sol est de 1467 m².
 - Espace vert d'une surface de 1567m².

DRIDI NAOUFEL
 architecte DPLG
 N° national : 043551
 Tél: 0665500207

- Surface du terrain 5051 m².
 - Emprise au sol est de 1467 m².
 - Espace vert d'une surface de 1567m².

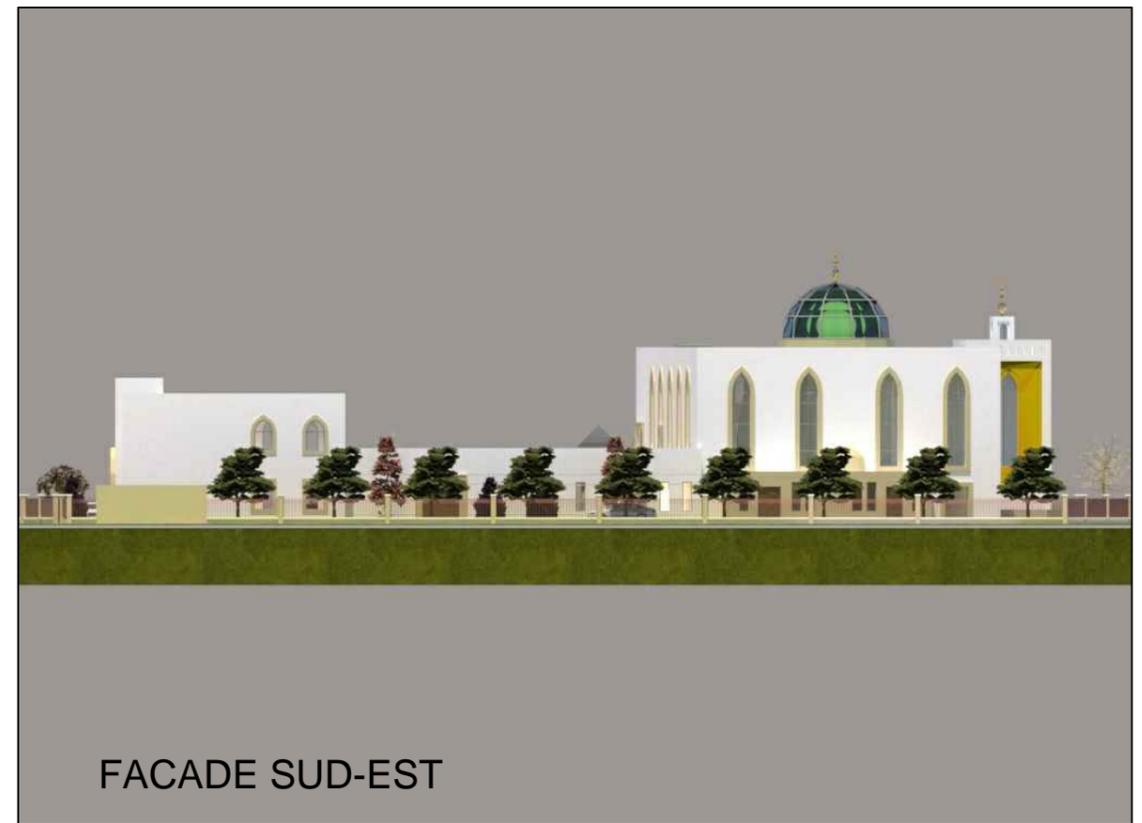
- 8 Sapins
- 5 Cérusiers
- 13 Catalpas nain
- 9 Pommiers
- 5 Noisetiers

L'espace vert sur le terrain présente une surface de 1567 m².
 Une cuve de rétention sera mis en place avec un régulateur de débit des eaux pluviales 5l/s, son volume sera déterminé pendant la phase exécution.

BOULEVARD FIOLEFF



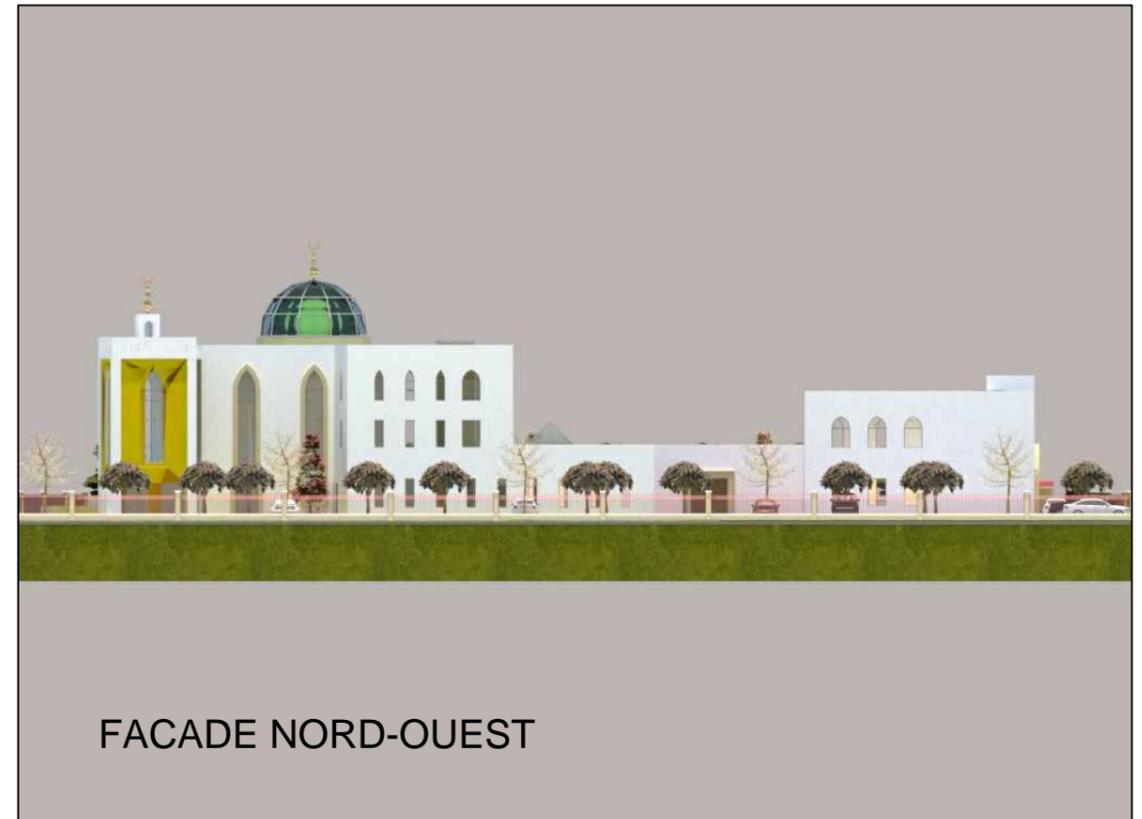
FACADE PRINCIPALE SUD-OUEST



FACADE SUD-EST



FACADE NORD-EST



FACADE NORD-OUEST

DRIDI NAOUFEL
 architecte DPLG
 N° national 043551
 Tél: 0665500207

<p>Naoufel DRIDI Architecte D.P.L.G. 26,Chemin de la Brède 33 560 - SAINTE EULALIE TEL:05.40.05.40.65 MOB:06.65.50.02.07 Mail: naodriddi@yahoo.fr</p>	<p>DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE CONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUEL ET CULTUREL A SOISSONS Avenue Raymonde Fiolet 02200 Soissons</p>	<p>A.C.I.S Maître d'ouvrage 38,Avenue de Pasly 02 200 - SOISSONS TEL:05.40.05.40.65 MOB:06.65.50.02.07 Mail: naodriddi@yahoo.fr</p>	<p>Echelle: - 21/12/ 2020</p>	<p>PLANS DES FACADES EN COULEUR</p>	<p>PC05-09</p>	<p>24</p>
--	---	--	--	--	----------------	-----------